

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 4 JUIN 2020

CONSEIL MUNICIPAL DE BERNAC-DEBAT

Liste des présents : 14

Absents excusés : BECHACQ Amandine (procuration Fabrice LLACH)

Secrétaire de séance : SARRAMEA Nicole

Lecture et approbation du procès verbal du 23 Mai 2020.

ORDRE DU JOUR

1.Présentation des arrêtés de délégation des adjoints

Il est donné délégation de fonction à Mme SARRAMEA Nicole, adjointe, pour exercer les attributions suivantes :

- représentation de la Commune à la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- administration générale, actions de communication de la commune, informatique et nouvelles technologies, et la représentation de la commune auprès des partenaires institutionnels et organismes afférents aux secteurs de sa délégation.

Il est donné délégation de fonction à Mr JEANNOT Daniel, adjoint, dans les domaines de la solidarité, de la vie associative et de l'animation pour exercer les attributions suivantes :

- suivi du personnel technique de la Mairie
- actions sociales,
- animations socioculturelles
- mise à disposition immobilière, prêt de salles
- occupation du domaine public,
- vie associative
- représentation de la commune auprès de partenaires institutionnels et organismes afférents aux secteurs de sa délégation.

Il est donné délégation de fonction à Mr CAUBE-SALLES Jean-Bernard, adjoint, dans les domaines de l'aménagement et du cadre de vie, pour exercer les attributions suivantes :

- l'examen des projets et le suivi des réalisations des nouvelles constructions et installations municipales
- l'entretien général et la maintenance courante de l'ensemble des bâtiments communaux
- la centralisation, afin de les coordonner, de toutes indications sur l'état des locaux et des espaces publics émanant des adjoints au Maire dans le cadre de leurs délégations et des conseillers municipaux.
- le suivi des contrats d'entretien des bâtiments
- le suivi et l'entretien de la forêt communale
- la gestion des coupes de bois et les relations avec l'ONF
- représentation de la commune auprès des partenaires institutionnels et organismes afférents aux secteurs de sa délégation.

Il est donné délégation de fonction à Mr Fabrice LLACH, adjoint, pour exercer dans le domaine de l'urbanisme, les attributions suivantes :

- l'instruction et la délivrance des autorisations d'occupation des sols et des demandes de renseignements d'urbanisme.
- les enquêtes et suites à donner aux infractions des règlements d'urbanisme et le suivi du contentieux relatif à l'urbanisme
- suivi de l'ensemble des questions relatives à la carte communale et plus largement à l'occupation des sols
- les politiques foncières (droit de préemption) actions de cession et d'acquisition
- l'incorporation des voies privées au domaine public
- la représentation de la commune auprès des partenaires institutionnels et organismes afférents aux secteurs de sa délégation.

Désignation des délégués communaux au sein d'organismes extérieurs

SIVOS (syndicat intercommunal à vocation spéciale)

Ce syndicat composé des communes de Bernac-Debat, Bernac-Dessus, Allier et Barbazan-Dessus gère le fonctionnement des écoles de Bernac-Debat et Bernac-Dessus.

Cinq membres titulaires :

Anne SOULIE, Michel DUBARRY, Thierry GIMENO, Amandine BECHACQ, Nicolas TRESSENS.

SDE (Syndicat départemental d'énergie des Hautes-Pyrénées)

Un membre titulaire : Jean-Bernard CAUBE-SALLES

Un membre suppléant : Lilian UNTERNER

SPANC (contrôle des assainissements individuels)

Un membre titulaire : Jean-Bernard CAUBE-SALLES

Un membre suppléant : Lilian UNTERNER

SYNDICAT MIXTE AGEDI (logiciel de gestion communale)

Un membre titulaire : Nicole SARRAMEA

2.Création des commissions municipales et désignation des membres

▪ **Commission - VIE COMMUNALE** - (finances - administration générale - ressources humaines)
SARRAMEA Nicole, JEANNOT Daniel, DUBARRY Michel, BECHACQ Amandine, GIMENO Thierry, DOUBLET Cédric.

▪ **Commission - CADRE DE VIE** - (environnement - patrimoine - travaux - forêt)
CAUBE-SALLES Jean-Bernard, UNTERNER Lilian, GIMENO Thierry, LLACH Fabrice, DOUBLET Cédric, TONGA Jean-Marie, PEYTAVI Nathalie.

▪ **Commission - URBANISME - FONCIER**

LLACH Fabrice, DUBARRY Michel, BARNOLE Régis, JEANNOT Daniel, GIMENO Thierry, CAUBE-SALLES Jean-Bernard.

▪ **Commission - SOLIDARITE - ANIMATION**

JEANNOT Daniel, SARRAMEA Nicole, BARNOLE Régis, BERNARDEZ Patricia, BECHACQ Amandine, PEYTAVI Nathalie, TRESSENS Nicolas.

3.Délégation du Conseil Municipal au Maire en application des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vote à l'unanimité.
(voir délibération)

4. Indemnités des élus

Le montant des indemnités versées au Maire et aux Adjointes sont :

Pour le Maire : 30% de l'indice 1027 - pour information taux maximal : 40,3% de l'indice 1027

Soit 3027,91€ par trimestre

Pour les Adjointes : 9,9% de l'indice 1027 - pour information taux maximal : 10,7% de l'indice 1027

Soit 999,21€ par trimestre

5.Aménagement d'un terrain multisport et d'une aire de jeux - adoption du plan de financement

Le projet consiste à créer un terrain de type city-stade et d'une aire de jeux.

Ce projet estimé à 87 631 €HT, soit 104 916 €TTC est susceptible de faire l'objet de subvention selon le plan de financement suivant :

DEPENSES H.T		RECETTES H.T	
Terrain multi-sport		Etat (DETR) - 30%	26 289
Travaux : plateforme	26 115	Région - 25%	21 907
Pose de la structure	42 700	CA TLP - 25%	21 907
Aire de jeux		Commune (maître d'ouvrage) - 20%	17 528
Travaux et pose de jeux	18 816		
Total :	87 631	Total	87 631

Vote à l'unanimité.

6. Questions diverses

Les projets à réfléchir rapidement :

- les travaux de la Boey (régler le problème d'inondation)
- les restes à réaliser :
 - Plateau traversant réalisé par GEOVIA entre le cami de mességuères - D16 doit être réalisé depuis juillet.
 - Les travaux sur le pont du Caparrieu par l'entreprise SANTOLARIA vers septembre-octobre 2020.

Suite aux mesures gouvernementales, la commune ne célébrera pas le 14 juillet et la fête locale n'aura pas lieu.

Une rencontre avec le comité des fêtes est prévue le 26 aout 2020.

Une réflexion sur la création d'un marché est demandé à l'ensemble du Conseil Municipal.

La création du site internet est confié à l'entreprise "Réseaux des communes". L'entreprise SCRIPT n'ayant pas répondu aux critères demandés.

La séance est levée à 21H.